

LE HANDICAP PSYCHIQUE EN ENTREPRISE



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants :
Min : 3 pers
Max : 12 pers



Prérequis:
Formation initiale en matière de Référent Harcèlement



Durée : 7h

LES COMPETENCES VISEES :

- Adopter une posture professionnelle adaptée à l'inclusion
- Mettre en œuvre des aménagements pour les personnes en situation de handicap psychique

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

Apports théoriques
Cas pratiques
Retours d'expérience
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation

PUBLIC :

Référents handicap en entreprise ou en fonction publique
DRH, RRH, Managers,
Membres du CSE

BESOINS SPÉCIFIQUES: Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

OBJECTIFS

- Identifier les fondements législatifs du handicap
- Définir le handicap psychique et ses différentes formes
- Adopter une posture professionnelle adaptée à l'inclusion
- Mettre en œuvre des aménagements en entreprise

PROGRAMME

Module 1 :

Qu'est-ce que les troubles Psychique

- Introduction : Santé mentale - anxiété...
- Idées reçues
- Focus sur certains troubles psychiques : Trouble anxieux Généralisé avec attaques paniques ; Automutilation ; Idées suicidaires ; Traumatisme ; Troubles alimentaires ; Addiction ; Trouble dépressif ; Troubles psychotiques ; la schizophrénie ; La bipolarité ; les troubles Obsessionnelles compulsifs; la personnalité borderline

Module 2 :

- Points clefs - restriction - compensation
- Droit à la compensation et principe d'accessibilité
 - La RQTH
 - L'intégration
- Les aménagements et attitudes à adopter
 - Adopter une posture naturelle d'accueil
 - Adapter sa communication verbale et non verbale
 - Exemples d'aménagements peu coûteux ou organisationnels
 - Importance de l'anticipation
 - Rôle du collaborateur, du manager, et de la RH
- Les dispositifs
 - Droits communs ; informer sur les droits et dispositifs, les acteurs de l'accompagnements